

**Assemblée ordinaire des Délégués
de Swiss Basketball
Samedi 30 janvier 2016
Aula du Collège de
Montreux, Rue de la Gare 33
à Montreux, 11h00**

Procès-verbal décisionnel

1. Accueil

Le Président de Swiss Basketball, Giancarlo Sergi, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la 14^{ème} Assemblée ordinaire des Délégués.

2. Constitution de l'Assemblée

Délégués présents (34)

ACGBA: Fattal Imad, Hecquet Didier, Lenggenhager Roland, Ratzenberger Max, Rosset Hugues

ACNBA: Bernasconi Jean-Luc, Perret Pascal

AFBB: Allemann Karine, Bongard Pascal, Bucher Ernest

ATP: Augugliaro Giovanni, Ballabio Pio, Bruschetti Luigi

AVB: Doyer-John Anne-Catherine, Fernandez-Graf Marie-Rose, Furnari Antonino, Gerber-Baud Catherine, Lopez Richard, Tharin-Michniowska, Dominique Barbara

AVSBA: Chalbi Abdelouahed, Jovanovic Stanislav, Giroud Pierre

BVN: Studer Roland, Hirsig Daniel, Nestor Benjamin

KBBV: Roncoroni Giacomo

ProBasket: Balsiger Peter, Berger Markus, Huber Noldi, Jucker Walter, Lenggenhager Martin, Gerritsma Robert Tjalling, Waniek Roland, Moritzi Claudia

Délégués excusés (6)

ACGBA: Bendayan Michel

ATP: Caretoni Renato, Cavadini Matyas, Wimder René

AVB: Berthet Michel

ProBasket: Hess Nico

Délégués suppléants (4)

ATP: Markesch Francesco, Cedraschi Alessandro

AVB: Fernandez Utges José

ProBasket : Pfeifer Wilhelm

Membres présents du Comité Directeur (5)

Sergi Giancarlo (Président), Vittoz Serge (Membre), Franscella Claudio (Membre), Roduit Sébastien (Membre)

Membre excusé du Comité Directeur (1)

Langlotz Georg (Membre)

Membres présents du Secrétariat général de Swiss Basketball (5)

Buchs Patrick (Directeur), Bertin Vénusia (Project & Communication Manager), Defago Morgane (Adjointe administrative), Barilari Gianluca (Chef relève), Ruegg Christelle (Responsable administrative)

Invités présents (6)

Pasteris Bernard (Membre d'honneur), Roduit Michel (Président CFE/CFP), Wegmann Valentin (Swiss Basketball), Gisler Gabriel (Directeur LNBA), Geiger Bastien (Président LNBA), Piemontesi Jean-Baptiste (Municipalité de Montreux)

Invités excusés (14)

Auberson Yves, Bailif Richard, Bauman Patrick, Botta Luigi, Burkhardt Gilbert, Cambrosio Giampiero, Gaille Josette, Monnier Maurice, Perrin Françoise, Zufferey Yves, Koller Patrick, Pasquet Florian, Knechtli Beat, Sorefisa SA

Nombre de voix de délégués : 38

Majorité absolue : 20

Le Comité Directeur propose de modifier la l'Ordre du jour.

- **L'ordre du jour est accepté (26 pour, 9 contre, 3 abstentions).**

3. Approbation des procès-verbaux du 30 mai 2015

Le procès-verbal a été envoyé dans les délais impartis et n'a pas fait l'objet de commentaires ; il est par conséquent considéré comme accepté.

4. Activités 2014-2015

- 4.1. Rapport du Président Central
- 4.2. Rapport du Directeur
- 4.3. Rapports des Commissions

- **Les rapports du Président Central, du Directeur et des Commissions de Swiss Basketball sont adoptés (33, 2 3).**

5. Comptes 2014-2015

- 5.1. Présentation
- 5.2. Rapport de la Commission Gestion et Contrôle (CGC)
- 5.3. Rapport de l'Organe de révision
- 5.4. Adoption des comptes 2014-2015

Commentaire de G. Augugliaro :

L'achat de matériel pour un montant de CHF 170K a été activé à hauteur de 128K, ce qui embellit la facture mais ne correspond pas à la réalité.

Commentaire de M. Lenggenhager :

Les coûts de l'ensemble des activités et des projets doivent pouvoir être calculables, en particulier ceux qui présentent des frais personnels. C'est par exemple le cas pour la Coupe suisse, la Finale du Tournoi de 3x3, les matchs des équipes nationales etc...

Commentaire de A. Cedraschi :

Le prêt accordé à Elfic Fribourg doit être protocolé urgemment, afin d'éviter toute supposition ou rumeur.

Réponse de Chr. Ruegg :

Ce prêt était une garantie pour l'inscription à l'EuroCup. La totalité du montant prêté sera remboursé au plus tard le 30 juin 2016.

Commentaire de M. Lenggenhager :

Pour la facturation de la saison 2014/2015, les responsables S. Schibler / M. Spörri devaient impérativement être présents et prendre position.

- **Les comptes 2014-2015 de Swiss Basketball sont acceptés (33, 3, 2).**
- **Le Comité Directeur s'engage de traiter le mandat ouvert de B. Nestor (BVN) concernant « l'harmonisation de Basketplan » jusqu'à l'ADD en mai 2016.**

6. Décharge au Comité Directeur et à la Direction

- **L'ADD donne décharge au Comité Directeur et à la Direction pour les comptes 2014-2015 (34, 3, 1).**

6.1. Explication de la non-présentation du budget 2016-2017

Le Comité Directeur explique pourquoi le budget 2016-2017 ne sera pas présenté au cours de cette Assemblée et propose qu'il fasse l'objet d'une séance extraordinaire au cours du mois de mai 2016. **La CGC valide cette proposition dans sa recommandation relative.**

- **L'ADD accepte de voter le budget 2016-2017 lors d'une Assemblée extraordinaire en mai 2016 (32, 0, 5).**

7. Présentation des projets SWB

- 7.1. Stratégie
- 7.2. Projet de réforme
- 7.3. Politique sportive + ratification

Le Comité Directeur présente la stratégie et les projets de réforme de Swiss Basketball et sollicite un vote de soutien de l'ADD. La politique sportive sera présentée de manière détaillée avec le budget 2016-2017 lors de l'Assemblée des Délégués du mois de mai 2016.

- **L'ADD soutient à l'unanimité la volonté du Comité Directeur de réformer fondamentalement les structures de Swiss Basketball (37, 0, 0).**

- **L'ADD donne mandat à l'unanimité au Comité Directeur de lui soumettre à la prochaine ADD en mai 2016 un Business Plan concernant la Politique sportive (38, 0, 0).**

8. Forecast 2015-16

- 8.1. Présentation
- 8.2. Rapport CGC

Présentation est faite des Forecast 2015-2016 et lecture du rapport de la CGC.

Commentaire de M. Lenggenhager :

Des processus d'autorisation doivent être introduits pour toutes les dépenses supplémentaires et faire partie d'un concept de controlling correspondant. Si de tels dépassements de budget devaient se répéter, des conséquences personnelles devront être tirées.

Réponse de P. Buchs :

Dans le cadre de la professionnalisation de l'organisation, des processus financiers plus conséquents et transparents seront mis en place, de manière à ce que de tels dépassements ne puissent plus se produire.

Commentaire de H. Rosset :

La CGC attend à l'avenir d'être consultée au préalable pour toute dépense importante.

Réponse de P. Buchs :

Le rôle de la CGC sera redéfini dans le cadre de la révision des statuts. Une étroite collaboration et ainsi plus de transparence sont pour le bien de tous.

9. Propositions des Délégués et du CD SWB saison 2016-2017 : Explications, discussions et ratifications / adoptions

9.1. Mandats au CD de SWB

9.1.1. Proposition A. Augugliaro – transparence budgétaire

Proposition : le Comité Directeur s'engage à l'avenir à présenter sans retard le budget au cours de l'Assemblée des Délégués ordinaire.

- **L'ADD accepte la proposition d'A. Augugliaro (15, 8, 7).**

9.1.2. Proposition R. Gerritsma – réécriture statuts centraux

Proposition : le Comité Directeur s'engage à mettre en œuvre la réécriture complète des statuts centraux de l'Assemblée des Délégués en 2017.

- **L'ADD accepte la proposition de R. Gerritsma (34, 2, 0).**

9.1.3. Proposition C. Gerber/ A-C Doyer – liberté du licencié

La proposition de C. Gerber et A-C Doyer sur la liberté du licencié et la protection des données ne fait pas l'objet de vote. C. Gerber et A-C demandent néanmoins au Comité Directeur de thématiser cette problématique.

- **Le Comité Directeur s'engage de présenter une solution concernant la protection des données jusqu'à l'ADD en mai 2016.**
- **Le Comité Directeur s'engage de traiter le mandat ouvert de C. Gerber/A.-C. Gerber (AVB) concernant « la formation continue des officiels de table » jusqu'à l'ADD en mai 2016.**

9.2. Modifications de statuts

9.2.1. Proposition M. Lenggenhager – création de confiance et de transparence

Proposition : l'Article 12 relatif à l'Assemblée des Délégués doit être modifié comme suit :

« Point 4. Le Comité Directeur fournit aux délégués 50 jours avant l'Assemblée des Délégués les documents suivants : compte de l'année précédente, rapport de la Commission de Gestion, rapport de révision, proposition de budget, vue d'ensemble des frais et des charges (incl. changements éventuels) ainsi que toutes les propositions de modifications aux statuts et règlements de la part des organes de Swiss Basketball.

Point 5. Chaque délégué a la possibilité de présenter des propositions motivées à l'Assemblée ordinaire des Délégués. Les propositions doivent être envoyées au Comité Directeur par écrit avec argumentaire complet au moins 40 jours avant la date de l'Assemblée ordinaire des Délégués.

Point 6. Le Comité Directeur a le droit de mettre en regard une proposition contre les demandes reçues par les délégués ; cela doit être publié et de nouveau soumis aux Délégués au plus tard 20 jours avant l'Assemblée. »

- **L'ADD accepte la proposition de M. Lenggenhager (35, 1, 0).**

9.2.2. Proposition C. Gerber/ A-C Doyer – délai réception document ADD

C. Gerber et A-C Doyer ne sollicitent pas de vote à leur proposition, étant donné qu'elle reprend celle de M. Lenggenhager.

- 9.2.3. Proposition A. Augugliaro – groupe restreint
- 9.2.4. Proposition A. Augugliaro – compétences groupe restreint
- 9.2.5. Proposition A. Augugliaro – définition décisions définitives
- 9.2.6. Proposition A. Augugliaro – décision

- **Les propositions 9.2.3 à 9.2.6 d'A. Augugliaro sont retirées par ce dernier et transformées en un mandat donné Comité Directeur. Ce dernier s'engage de remettre en question ses systèmes de gouvernance et de contrôle dans le cadre de la révision totale des statuts, afin d'augmenter la transparence et la confiance.**

9.2.7. Proposition du Comité Directeur – modifications liées à l'intégration

Après présentation,

- **L'ADD accepte toutes les modifications statutaires relatives à l'intégration de la LNBA (36, 0, 1).**

9.3. Modifications des règlements - Licences

9.3.1. Proposition M. Lenggenhager – abrogation discrimination

Proposition : modification de l'article 1.2 du règlement des licences comme suit :

« Les règlements et statuts des organisateurs des divers championnats déterminent la qualification des licenciés. Les personnes qui possèdent un passeport suisse dès leur naissance doivent être qualifiées comme joueur/joueuse formé(e) en Suisse et correspondent donc aux règles officielles de la FIBA pour faire jouer les joueurs/joueuses dans les équipes nationales. »

Le Comité Directeur souligne sa réserve par rapport à cette proposition qu'il juge non conforme au droit européen et encourage pour cette raison l'ADD à se prononcer contre.

Après discussion,

- **L'ADD accepte la proposition de M. Lenggenhager (24, 9, 0).**

9.4. Cotisations 2016-2017 – idem saison 2015/2016

Après rappel,

- **L'ADD accepte les cotisations de la saison 2016-2017 comme mentionnées dans le dossier ADD (30/0/1).**

10. Démissions/ Elections

10.1. Comité Directeur

Pas de votation lors de cette Assemblée.

10.2. Organe de révision

Après présentation,

- **L'ADD renouvelle le mandat d'organe de révision à la société Sorefisa pour une année supplémentaire (22, 2, 6).**

10.3. Membre CGC

Pas de votation lors de cette Assemblée.

11. Ratification d'admissions et d'exclusions de clubs

Après rappel,

- **L'ADD ratifie le tableau récapitulatif d'admissions et d'exclusions de clubs présent dans le dossier de l'ADD (29/0/0).**

12. Divers

12.1. Date ADD extraordinaire destinée à l'approbation du budget 2016-17

La date de l'ADD extraordinaire destinée à l'approbation du budget 2016-2017 est fixée au **21 mai 2016.**

12.2. Date ADD 2017

La date de l'ADD 2017 sera fixée lors de la séance de l'ADD extraordinaire du mois de mai 2016.

12.3. Autres

Néant.

La parole n'étant plus utilisée, le président Giancarlo Sergi remercie l'Assemblée.
La séance est levée à 16h40.